

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 27 NOVEMBRE 2007 à 19 heures

DATE DE LA CONVOCATION : 21 novembre 2007

Présents :

Pierre BOUVIER, maire

Paul BOUCHARD – Christophe MARTIN, adjoints

Damien VIGNO-DOCCHIO – Alain BERNARD - Pierre MUMBER – Denyse DAURELLE -
Jean-Bernard COETSIER

Procurations :

Claude PLEINDOUX à Paul BOUCHARD

Anne-Marie FORGEOUX à Denyse DAURELLE

Roger GUGLIELMETTI à Damien VIGNO-DOCCHIO

Claire GONDRE à Pierre MUMBER

Paul MICHAUD à Christophe MARTIN

Secrétaire de séance : Pierre MUMBER

La séance est ouverte à 19 h, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

I – FINANCES

1/ Décision Modificative n°1 – budget du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal approuve les inscriptions budgétaires ci-dessous :

<i>Désignation</i>	<i>dépenses</i>	<i>Recettes</i>
FONCTIONNEMENT		
D 604 : achats d'études, prestations service	7 000,00 €	
D 6247 : transports collectifs	1 000,00 €	
TOTAL D 011 : charges à caractère général	8 000,00 €	
R 706 : prestations de service		8 000,00 €
TOTAL R 70 : produits des services		8 000,00 €
TOTAL	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL GENERAL	8 000,00 €	8 000,00 €

Approuvé à l'unanimité

2/ Travaux d'aménagement des accès aux espaces sportifs – rectificatif de montant des travaux – modification de la demande de subvention

Le Conseil Municipal rappelle sa délibération du 19 septembre 2007 concernant les travaux relatifs à l'aménagement des accès aux espaces sportifs pour un montant de 361 350 € HT ; or une solution a été trouvée pour éviter de créer une passerelle sur la Guisane et donc les montants des travaux s'en trouvent modifiés.

Aujourd'hui le nouveau montant s'élève à 255 284 € HT.

Le Conseil municipal confirme sa demande d'aide financière auprès du Conseil Régional et du Conseil Général au taux le plus élevé possible

Approuvé à l'unanimité

3/ Tarifs Ski de Fond – saison 2007/2008

Le Conseil Municipal approuve les tarifs pour la saison 2007/2008 de la redevance Ski de Fond :

	Adulte (+ de 16 ans) - enfant (10/16 ans)	
Redevance annuelle nationale	110 €	28 €
Redevance annuelle site Guisane	40 €	
Redevance annuelle Alpes du Sud	82 €	
Redevance hebdomadaire	30 €	
Redevance séance journée	6 €	6 €
Redevance séance journée sur site	7 €	7 €
Redevance demi-tarif	3 €	3 €

Approuvé à l'unanimité

4/ Convention secours hélicoptérés – saison 2007/2008

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du SAF relatifs aux secours hélicoptérés pour la saison 2007/2008 qui sont de 46 € la minute.

Approuvé à l'unanimité

5/ Acquisition par voie de préemption des parcelles AK 16 et 27

Le Conseil Municipal décide d'acquérir, par voie de préemption, la parcelle cadastrée AK 27 frappée de l'emplacement réservé n°55, et demande l'avis des domaines afin d'en connaître la valeur.

Approuvé à l'unanimité

6/ Convention facturation assainissement SEERC

Le Conseil Municipal approuve le principe d'une facturation commune pour le service de l'eau et pour le service de l'assainissement, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Approuvé à l'unanimité

7/ Avenants aux marchés de travaux «les Grands Bains du Monétier»

Le Conseil Municipal approuve, après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, les avenants aux marchés lot 2a et lot 5 :

Lot n°2a – terrassements VRD : travaux complémentaires pour un montant de 54 748,82 € HT

Lot n°5 – étanchéité toiture : modifications classement hygrométrie entraînant modification du CCTP.

Approuvé à l'unanimité

8/ Avenants aux marchés de travaux du «Front de Neige»

Le Conseil Municipal approuve, après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, les avenants suivants :

Lot n°2 – charpente – couverture – bardage bois pour : 3 723,00 € HT

Lot n°6 – menuiseries extérieures pour : 3 866,65 € HT

Lot n°7 – cloisons – doublage pour : 2 993,58 € HT

Lot n°12 – plomberie – chauffage pour : 2 396,88 € HT

Approuvé à l'unanimité

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Acquisition à titre gratuit d'une portion de parcelle à la copropriété «les Pellenches» pour l'installation de dispositifs semi-enterrés de collecte des ordures ménagères

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition, à titre gratuit, d'une portion de terrain appartenant à la copropriété «les Pellenches» pour l'installation de dispositifs semi-enterrés de collecte des ordures ménagères.

Approuvé à l'unanimité

2/ Transfert du service animation à l'Office du Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier

Le Conseil Municipal accepte de transférer le service animation à l'Office du Tourisme de Serre-Chevalier à compter du 1^{er} janvier 2008, et dit que la subvention allouée à l'Office du Tourisme sera augmentée.

Approuvé à l'unanimité

3/ Choix du délégataire pour l'exploitation de la consigne à skis

A l'issue de la procédure de Délégation de Service Public, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Monsieur Teddy PONTONI, conforme au cahier des charges, pour la gestion de la consigne à skis, pour une durée d'une saison, renouvelable deux fois.

Approuvé à l'unanimité

III – PERSONNEL

1/ Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide de créer :

- 1 poste d'Agent de Maîtrise
- 1 poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe

Approuvé à l'unanimité

IV – QUESTIONS DIVERSES

1/ Subvention à la Coopérative Scolaire

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 2 280 € à la Coopérative Scolaire pour l'organisation d'une classe d'astronomie à St Michel l'Observatoire.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.